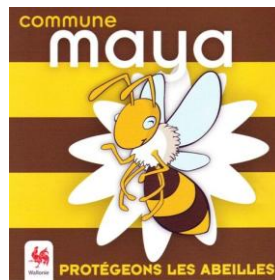


Le Plan Maya à Remicourt,

c'est un engagement de quatre ans qui implique :

- ✓ la plantation d'arbres, d'arbustes et de haies mellifères,
- ✓ le semis de prés fleuris,
- ✓ le fauchage tardifs de certains bords de route,
- ✓ réduire à néant l'usage des pesticides sur l'espace public
- ✓ sensibiliser le grand public et les agriculteurs à réduire l'usage des pesticides,
- ✓ rendre accueillant les espaces publics aux pollinisateurs,
- ✓ Inciter les habitants à rendre leur jardin accueillant pour les insectes pollinisateurs,
- ✓ impliquer les apiculteurs.



Appels aux apiculteurs :

Si vous êtes apiculteur, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse reprise ci-contre, afin d'initier de fructueuses collaborations

”

Communes et Provinces Maya,

véritables lieux d'accueil

pour les insectes pollinisateurs !

”

Ce dépliant est réalisé par l'Administration Communale de Remicourt, Service Environnement

Pour en savoir plus :

Julien Mols
Rue Nouvelle Percée, 5
4350 Remicourt
019 / 54 93 25

julien.mols@publilink.be

(uniquement les lundi, mardi et mercredi)

Télécharger la brochure complète du plan MAYA sur :
<http://environnement.wallonie.be/publi/education/maya.pdf>

La version papier est aussi disponible gratuitement à l'administration communale



Wallonie



Plan Maya

”

Un bon plan pour

protéger nos abeilles

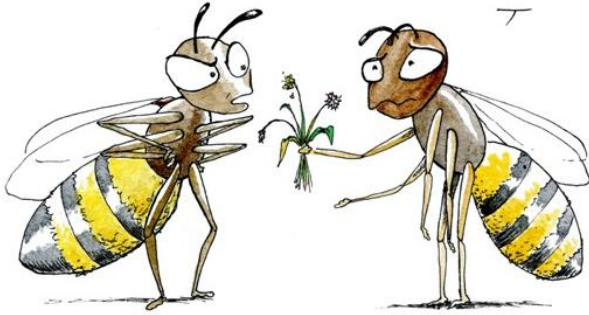
”



DEPUIS 2013,
REMICOURT
EST « COMMUNE MAYA »
GRÂCE AU SOUTIEN DE LA
RÉGION WALLONNE.

Quoi?!
C'EST TOUT?

BAH, C'EST LA
CRISE ENVIRONNEMENTALE...



Les abeilles sont source de vie

En Wallonie, 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation des insectes.

Nous devons agir sur les ressources alimentaires, les pratiques apicoles et la recherche scientifique pour aider les abeilles dans leur rôle de pollinisation.

Depuis 2011, le Plan Maya permet d'œuvrer quotidiennement en faveur des abeilles en développant un environnement accueillant pour elles. Préservons ensemble notre biodiversité, protégeons nos abeilles !

En Hesbaye, en particulier, la pression sur les abeilles est très importante via d'une part l'usage de pesticide, que ce soit à des fins domestiques, agricoles ou sur l'espace public et d'autre part, la rareté des espaces qui permettent de nourrir les abeilles

C'est pourquoi, Commune, particuliers et agriculteurs s'impliquent de plus en plus dans la protection de nos abeilles.

Repenser la gestion des espaces public

Le Plan Wallon de Réduction des Pesticides impose désormais aux pouvoirs publics de réduire à néant, d'ici 2019, l'usage des pesticides sur l'espace public. Cela permettra de limiter l'intoxication des abeilles, mais aussi de leur offrir plus d'espaces favorables.

La réduction de l'emploi d'herbicide dans les espaces verts implique une nouvelle organisation de la gestion de ces espaces appelée la « Gestion Différenciée ». Cette gestion s'organisera en fonction de l'usage de l'espace public où l'on verra apparaître, aux endroits appropriés, des zones de gestion plus extensives favorables aux abeilles.

La fauche tardive des bords de route, appliquée à Remicourt depuis plusieurs années, et récemment remise à jour, offre désormais des couloirs écologiques au travers de nos vastes campagnes.



Une agriculture respectueuse

80 % du territoire communal est voué à l'agriculture. Les bonnes pratiques agricoles garantissent le respect des bords de routes, des talus, des fossés et des jardins dans lesquels les abeilles vivent et se nourrissent. Les mesures agri-environnementales permettent aussi de renforcer le maillage écologique. L'idéal étant l'agriculture biologique qui, timidement, gagne du terrain dans nos campagnes. Le modèle « bio », bannissant tout usage de pesticides, reste la meilleure garantie de survie des abeilles.



Un jardin accueillant pour les abeilles

En tant que particulier, la première chose à faire pour devenir « Jardin Maya » est de contacter le cercle horticole participant le plus proche. Il en existe plus de 150 actifs en Wallonie.

Le jardinier Maya s'engagera alors à ne plus utiliser de pesticides dans son jardin et à semer 10 m² de pré fleuri.

Il formalisera cet engagement en signant la « charte Jardin Maya »

Le jardinier Maya repartira avec un kit complet de démarrage: un sachet de semences de fleurs propices aux pollinisateurs, de la documentation et les conseils personnalisés et avisés de son cercle horticole.